



Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes

ARRÊTÉ

portant composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2016

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale et modifiant le décret n° 97-157 du 20 février 1997 relatif aux emplois de directeur régional, de directeur départemental et de directeur adjoint des affaires sanitaires et sociales et notamment son article 25,

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 17 juillet 2009 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale,

Vu l'arrêté du 27 mai 2015 autorisant l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2016,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'inspecteur principal de l'action sanitaire et sociale ouvert au titre de l'année 2016 :

M. CAHUT Christian	Conseiller général des établissements de santé, honoraire, représentant de l'inspection générale des affaires sociales, Président ;
M. BILGER Pierre	Administrateur civil au ministère de la culture et de la communication ;
M. BUZZI Christophe	Directeur adjoint à la direction départementale de la cohésion sociale des Côtes d'Armor ;
Mme DANIEL Anne-Gaëlle	Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale à l'Agence régionale de santé d'Ile de France ;

M. DETOUR Pierre-Marie

Inspecteur de classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé du Centre-Val de Loire ;

Mme GARREC Anne

Inspectrice principale de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

Mme LINSOLAS Françoise

Inspectrice de classe exceptionnelle de l'action sanitaire et sociale à la direction départementale de la cohésion sociale de la Vienne.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, cette fonction sera assurée par M. BILGER Pierre.

Article 2 : Cet examen professionnel est classé dans le groupe I.

Article 3 : Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PARIS, le 21 OCT. 2015

Pour la ministre et par délégation

L'adjointe au chef du bureau du recrutement


Ingrid FAURE